

Le Comité Technique Local se tient aujourd'hui dans un contexte social fortement dégradé marqué dans notre administration par la remise en cause des droits et garanties des personnels (statut, CAP de mutation etc.).

La mobilisation se poursuit dans de nombreux secteurs contre la destruction de notre système de retraites par répartition. Plus de 60 % de la population continue de rejeter ce projet mortifère.

Face à cette forte opposition le gouvernement passe en force en utilisant l'article 49,3 dessaisissant ainsi la représentation nationale de tout débat démocratique.

Concernant l'avenir de la DGFIP et de ses agents :

Depuis des années, la DGFIP absorbe la grande majorité des suppressions d'emplois de la fonction publique d'état, les services sont exsangues, les collègues en souffrance, les usagers et contribuables à bout de nerfs. Aucune réponse valable n'est apportée pour y remédier.

Dans ces conditions, comment peut-on se féliciter d'être à la tête d'une administration exemplaire.

Depuis des années, les agents surcompensent ces suppressions par leur investissement, leur conscience professionnelle et leur attachement à rendre un service public de qualité.

Mais non satisfait d'en abuser, l'administration les « remercie » en détériorant leurs conditions de travail, en détruisant leurs droits et garanties, en supprimant leur droit à être défendus par la suppression des CAP, en démantelant le réseau, en privatisant leurs missions.

Les agents se sont mobilisés dans les territoires pour affirmer leur désaccord, leur mécontentement profond. La direction générale rejette la faute sur leurs représentants qui refuseraient toute concertation sur les réformes.

Les agents ne sont pas dupes. A la DGFIP, la CGT a décidé de ne pas participer à ces pseudo-concertations. Elle ne servira pas d'alibi et ne négocie que sur la base des revendications des personnels. Elle refuse d'accompagner la mise en œuvre de réformes libérales et régressives que le ministre prétend imposer et en exige le retrait.

La CGT Finances Publiques a déjà fait savoir qu'elle combattrait par tous les moyens le démantèlement de notre administration. Elle est aux côtés des agents, des élus et des citoyens engagés dans la mobilisation depuis des mois pour le retrait des réformes du nouveau réseau de proximité, de privatisations de nos missions, de la retraite par points, et pour porter une autre conception du service public.

Concernant nos pensions de retraites : depuis le 5 décembre les agents de la Fonction Publique comme les salariés du privé se sont largement mobilisés contre le projet de réforme des retraites. La CGT, depuis déjà plusieurs mois, ne cesse d'alerter le grand public sur les dangers de cette réforme régressive.

À quel âge vais-je pouvoir prendre ma retraite ? Quel sera le montant de ma pension ? Voici quelques unes des questions que chacun se pose et auxquelles il faut apporter des réponses concrètes. Avec un système par points, il est impossible d'y répondre car plusieurs variables sont inconnues : valeur d'achat du point, assiette de cotisations, rendement du point, évolution de l'âge d'équilibre...

Nous avons un des meilleurs systèmes de retraite au monde, si ce n'est le meilleur. Pourtant, le président de la République a décidé de l'anéantir.

Au nom du marché, on remet en cause le principe de solidarité qui fait la force de la protection sociale en France.

Tout ce qui touche aux questions sociales, ou à la santé, est désormais considéré comme une dépense qu'il faut réduire. Le projet présenté vise à nous faire travailler plus longtemps, avec une pension aléatoire fonction d'une valeur de point fluctuante.

C'est une gestion individualisée des retraites visant à opposer les professions entre elles.

Au contraire, la CGT considère que la protection sociale, la retraite, la santé, sont des conquêtes qu'il faut conserver, voire améliorer. Ils sont les symboles d'un système de solidarité qui protège tous les citoyens de la maladie et de la misère. Nous considérons que notre système actuel doit être préservé car il s'agit des fondements de notre socle républicain.

La CGT Finances Publiques exige :

Le retrait de la réforme de retraite par points et le maintien du code des pensions;
Le retrait immédiat du plan du Ministre Darmanin de géographie revisitée et de démantèlement des services;
La consolidation et la réimplantation de services de la DGFIP de pleine compétence au plus près des citoyens ;
Des embauches statutaires et des moyens à la hauteur des besoins pour l'exercice de toutes les missions de la DGFIP ;
La pérennité de l'exercice de toutes les missions à la DGFIP ;
Le maintien et le renforcement du statut des fonctionnaires, seul garant de l'égalité de traitement des citoyens et de l'indépendance des fonctionnaires vis-à-vis des pouvoirs publics ;
L'augmentation des rémunérations par une revalorisation conséquente du point d'indice, le rattrapage de la perte de pouvoir d'achat et l'abandon du RIFSEEP.

La CGT Finances Publiques continuera à appeler à la mobilisation jusqu'à satisfaction des revendications

Certains sujets à l'ordre du jour de ce CTL comme la mise en œuvre du NRP , projet de démantèlement de notre administration ainsi que l'accueil sur rendez-vous , entérinant progressivement la fermeture des accueils au public, confirment l'autisme de notre DG face à nos légitimes revendications.

Les élu-e-s titulaires et suppléant-e-s CGT Finances Publiques au CTL ne participeront donc pas à ce CTL qui n'est qu'une chambre d'enregistrement des décisions prises en haut lieu.